



L'ORGANISATION (Dimanche 12 novembre 2023)

La ROC 95 est une course d'orientation proposant 4 Parcours :

- **Parc François Mitterrand** : course d'orientation de 15 balises avec un temps de course d'environ 15 minutes (sprint).
- **Le Ponceau** : course d'orientation de 15 balises avec un temps de course d'environ 15 minutes (sprint).
- **Les Chênes** : course d'orientation de 15 balises avec un temps de course d'environ 15 minutes (sprint).
- **Parc François Mitterrand + Le Ponceau + Les Chênes** : course d'orientation de 50 balises avec un temps de course d'environ 45 minutes (Maxi-sprint).

Il est organisé par l'association ROC qui est affiliée à la FFCO. La course d'orientation est organisée sous l'influence de la FFCO (Fédération Française de Course d'Orientation) et du CDCO 95 (Comité Départemental de Course d'Orientation) ainsi que la LIFCO (Ligue d'Ile de France de Course d'Orientation).

La ROC 95 se déroule en conformité avec le présent règlement, dans le respect des règles, visant à la protection de l'environnement des secteurs empruntés.

ROC est fondamentalement attachée au respect absolu des personnes, des biens et de la nature. Les concurrents déclarent accepter le règlement de l'organisation dans sa totalité par le seul fait de s'inscrire.

L'organisateur se donne le droit de limiter le nombre de concurrents en appliquant la règle des premiers inscrits (200 concurrents maximum par parcours).

L'inscription des concurrents est validée dès réception du formulaire d'inscription accompagné du versement des droits d'engagements et des certificats médicaux (pour les non licenciés).

L'organisation se réserve le droit de modifier tout ou parties des épreuves initialement prévues en fonctions des autorisations préfectorales ou conditions sanitaires ou difficultés d'organisation de dernières minutes.

La course

Le principe de la ROC 95 est une épreuve sur 4 courses

Les concurrents devront nécessairement gérer leur course en fonction des barrières horaires Déterminées par l'organisation en fonction des départs de chaque course.

La totalité de l'épreuve se fait en orientation, sur des cartes IOF au format ISPROM2019-2.

Il est interdit d'emprunter des zones, itinéraires ou routes interdites indiquées sur les cartes (hachurées en rouge

ou indiqué avec des croix rouges). Des contrôles impliquant le respect de ces interdictions seront mis en place. Le non-respect des interdictions entrainera **la disqualification immédiate du concurrent**.

NB : Il est rappelé que les concurrents sont soumis au code de la route dès qu'ils empruntent ou franchissent une voie de circulation. Toute infraction à ce code entrainera la disqualification immédiate du concurrent. Néanmoins l'utilisation des nombreuses passerelles et sous terrain limite ce risque.

INSCRIPTIONS

L'épreuve est soumise aux spécifications de la FFCO pour les catégories d'âges. Elle est ouverte aux licenciés FFCO, FFTRI, FFA et aux non licenciés sur présentation d'un certificat médical de moins de 1 an et prise d'un pass orientation.

Les modalités d'inscription sont mentionnées dans un document ou bulletin téléchargeable sur le site <http://www.roc95.fr>.

Seuls les dossiers complets seront pris en compte. Il n'y aura pas d'inscription sur place.

- Les 4 courses format court ou long :

Parcours long FFCO adulte : 15€

Parcours court FFCO adulte : 15€

Parcours court FFCO enfant : 8€ (Les 3 premiers sprints)

Parcours long non licencié : 20€ (Pass'O compris + assurance)

Location de puce de chronométrage sportident 3€ - Caution puce 60,00 € (en chèque à l'ordre du ROC)

Plus d'inscriptions après le Mardi 08 novembre 2023 à minuit.

Prestations fournies

- **Un jeu de 4 cartes par personne (impression pretex imperméable)**

ASSURANCE & SECURITE

ROC est affilié à la fédération française de course d'orientation FFCO et bénéficie de l'assurance fédérale « Responsabilité Civile » (MAIF N° 142 3574 R) couvrant sa responsabilité pour l'ensemble des activités proposées lors de l'épreuve.

Les participants à l'épreuve sont fortement incités à souscrire une assurance de personne couvrant leurs dommages corporels en cas d'accident.

L'organisation n'est pas responsable en cas de fautes, imprudences ou négligences des participants durant l'épreuve et en ce qui concerne les vols, perte d'objets et dégradations pouvant survenir durant la manifestation, ainsi qu'en cas de fausse déclaration du numéro de licence ou falsification du certificat médical.

Tout abandon partiel ou total doit être signalé à l'organisation au centre de course.

Les participants s'engagent sur l'épreuve en toute connaissance de cause. Ils dégagent, par avance, l'organisation de toute responsabilité pénale et civile en cas d'accident corporel ou matériel qui pourrait survenir. L'organisation rappelle que la législation du code de la route est en vigueur et doit être respectée. En particulier, qu'une voie de circulation doit être considérée comme un obstacle naturel et nécessite l'arrêt total des participants avant d'être traversée.

Sur les domaines traversés (publiques ou privés), les concurrents doivent respecter les ordres de priorités suivants : Le marcheur est prioritaire par rapport au coureur à pied et au cycliste. Le coureur à pied est prioritaire par rapport au cycliste.

CHRONOMETRAGE

Le chronométrage est électronique à l'aide de Sportident. Une caution de 60€ sera demandée au moment de l'inscription pour la location du matériel.

MATERIEL :

Par concurrent : Obligatoire

- Doigt électronique sportident (SIACair activée)

Par concurrent : Recommandé

- Tenue adaptée (change vêtements chauds et jambes couvertes, goretex).
- Ravitaillement de course en suffisance (eau, boissons / barres énergétiques)
- Des chaussures adaptées à la pratique de la course à pied

ASSISTANCE

En cas d'accident grave, l'assistance au concurrent blessé doit primer sur l'esprit de compétition.

Un numéro de téléphone sera renseigné au départ du parcours et mentionné sur toutes les cartes. Vous pourrez ainsi informer l'organisation des éventuels accidents, arrivées tardives ou abandons.

ENVIRONNEMENT

Chaque concurrent doit tenter d'avoir un impact minimum sur l'environnement, nous imposons donc une approche « papiers en poche ». Le bruit sera limité au maximum en forêt et dans les villes et les villages.

Chaque chose apportée sur la course (emballages, cartes, Etc.) doit être emportée et non abandonnée sur le site.

DROITS IMAGES

En acceptant ce règlement, vous autorisez les organisateurs de l'événement, ainsi que leurs ayants droit tels que partenaires et média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles vous pourriez apparaître.